

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'IMMEUBLE
495, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER
AUTORISATION D'HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE PLUS DE 9 LOGEMENTS**

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 25 mars 2019, le conseil a adopté la résolution 2019-03-151 accordant la demande d'autorisation du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) permettant la construction d'un complexe résidentiel de deux bâtiments d'habitations de plus de 9 logements, d'une voie d'accès de stationnement de surface, d'un stationnement sous-terrain et des équipements accessoires à l'usage principal résidentiel sur les lots 5 374 646, 5 676 945, 5 675 946, 5 104 754, 5 104 755, 5 104 756 et 5 104 757 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;

La M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a délivré un certificat de conformité pour cette résolution le 21 juin 2019.

Cette résolution entre en vigueur selon la loi et est disponible à la Direction des affaires juridiques, au 777 rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 10 juillet 2019.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier

